

*Proposition présentée par la députée:*

*M<sup>me</sup> Sandra Borgeaud*

*Date de dépôt: 27 décembre 2007*

## **Proposition de motion** **sur les abus sexuels contre des enfants commis par des** **adolescents mineurs**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

qu'il faut mettre tout en œuvre pour enrayer les abus sexuels sur les enfants  
commis par des mineurs,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre des mesures dans les écoles primaires et cycles d'orientation, en instaurant des cours spéciaux sur les abus sexuels contre les enfants et commis par des mineurs ;
- à instaurer des réunions de parents pour leur faire prendre conscience des risques sur leurs enfants d'être abuseurs ;
- à mettre à disposition dans chaque école et cycle d'orientation, une psychologue spécialisée dans ce domaine, pour être à l'écoute de n'importe quel élève qui peut être victime ou pense qu'un de ses camarades pourrait être un abuseur ;
- à ce que ces préventions soient applicables au plus tard à la rentrée scolaire 2008.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les député-e-s,

Suite à une conférence du 4 décembre 2007 donnée aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) par le Professeur Hubert Van Gijsegem, il s'avère que ce problème d'abus sexuels sur enfants causés par des enfants ne doit plus être tabou.

Nous nous rappelons des événements qui se sont déroulés en Suisse ces derniers mois et nous ont tous choqués. Ce phénomène prend de l'ampleur et ne doit pas être renié.

Les causes sont diverses et dues à l'éducation, à la sociologie et à la pathologie, pour ne citer qu'elles.

Peu de choses ont été écrites sur ce sujet, car nous avons toujours voulu défendre les abusé-e-s, mais nous n'avons pas essayé de prévenir ce mal jusqu'à ce jour. Je conviens que c'est un sujet extrêmement dur, mais que nous devons traiter en urgence pour enrayer ce phénomène grandissant.

Personne ne peut dire à l'avance ce qu'un adolescent va devenir. Cela dépendra de son développement sexuel et sociologique. Depuis une vingtaine d'années les choses évoluent très vite chez un adolescent.

### **Qui devient abuseur et quels sont les facteurs ?**

#### ***Quelques chiffres :***

Une étude faite en l'an 2000 par l'AACAP montre qu'aux Etats-Unis, 20% des viols sont commis par des mineurs de moins de 18 ans sur 30 à 50% des enfants.

Une étude de Snyder, toujours aux Etats-Unis, montre qu'il y a 40% de viols sur des enfants, 39% d'adolescents entre 6 et 11 ans commettent des viols sur mineurs de 6 ans et moins, de toutes catégories et échelles sociales.

Les abus sexuels ont significativement baissé depuis, car c'est le siècle de l'enfant. Il faut savoir qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la sexualité intergénérationnelle était normale et donc pas dénoncée. Voir l'étude à ce sujet de Margolin sur internet.

Les parents d'aujourd'hui sont, pour la plupart, naïfs envers leur fils adolescent, car ils n'imaginent pas un seul instant que leur propre enfant pourrait devenir un abuseur.

Aujourd'hui, il devient très dangereux de demander à un adolescent de venir garder des enfants en bas âge à la maison, c'est ouvrir la boîte de Pandore. On ne se rend pas compte des dégâts que peut provoquer un adolescent en commettant un viol, vu son inexpérience sexuelle. Les dégâts sont : les déchirures, déflorations, fissures, etc. Un adulte cause moins de dégâts, puisqu'il a une connaissance sexuelle, et assez fine dans certains cas, pour ne laisser aucune trace.

Une étude faite par MM. Freeman, Longo-Wall et Abel, montre que les filles abusées le sont par leur père, oncle, adolescent et en dernier lieu des adultes inconnus.

Les 25% des femmes dans le monde ont été abusées sexuellement dans leur enfance.

Il est dit qu'un adulte qui est pris la première fois pour viol, a en fait commis entre 480 et 510 fois depuis son adolescence des actes d'offenses sexuelles, de gestes et d'agressions sexuelles pour finir.

Les 50% d'entre eux avaient déjà commencé à l'âge de 12 ou 13 ans, on peut dire qu'ils commencent une longue carrière d'abuseur sexuel.

Une autre étude de Burton, en l'an 2000, montre que 46% des adultes avaient déjà commencé à l'âge de 7 ou 8 ans.

Dans un autre domaine, l'on démontre aussi que sur 21 000 recrues en Suisse, une sur sept a commis une agression sexuelle dans les douze derniers mois avant son admission à l'école de recrues.

L'étude Katz explique comment on peut distinguer un adolescent abuseur, par son angoisse sociale et aucune estime de lui-même.

L'étude Bagley compare aussi avec l'hyperactivité, agressivité envers son père, dépression, drogue, pyromanie, neurologie, retient ses selles. Pourtant ils viennent de familles intactes non divorcées.

## **Il n'y a pas de typologie d'adolescent à ce jour**

Un adolescent normal est isolé, aux prises avec lui-même, curiosité, aucun contrôle de ses poussées pulsionnelles et ne sait pas quoi faire face à ces nouveautés hormonales. Il se sent coupable et mal à l'aise, il demandera de l'aide.

Un adolescent futur adulte abuseur, commence vers l'âge de 6 ans, les jeux sexuels comme celui du docteur entre pairs (fratrie, cousins), continuent jusqu'à leur maturité. Hétérosexuels ou homosexuels, cela ne fait pas de différence, ils sont opportunistes, n'ont aucune considération, l'humain est un objet.

Les enfants sont demandeurs, mais pas pour les mêmes raisons que leurs parents. Un enfant se découvre à travers son corps et ses attouchements ne sont pas malsains quand il est petit. Le problème est que certains parents ne coupent pas le lien œdipien à temps, car ils refusent de voir leurs enfants grandir et évoluer corporellement.

Il y a un risque de polymorphie. La pornographie est la sexualité infantile ; 22% des adultes normaux disent être attirés par des enfants, 4% se masturbent en ayant des fantasmes avec des enfants.

Sur 100% d'adultes, 90% sont des abuseurs à différentes échelles dans le monde : 30% d'abuseurs sont victimes de carence, 10% victimes de psychose, 10% de déficience organique ou psychique et 40% dus à la pédophilie, psychotiques et narcissiques.

Au total 90%. Seulement 10% des hommes sont totalement normaux.

### **En ce qui concerne les adolescents masculins on peut percevoir certains critères de danger :**

- Peu d'amis ;
- Aiment les enfants ;
- Insistent pour avoir des contacts corporels ;
- Offrent de garder des enfants (babysitting) ;
- Donnent des cadeaux aux enfants ;
- Veulent être seuls avec des enfants.

### **Pour essayer d'apporter de l'aide :**

Il faut encadrer les adolescents en matière de carence.

Il faut cerner et encadrer les éventuels pédophiles.

Et pour ce qui est psychotique, cela est malheureusement ingérable à ce jour.

Pour les femmes abuseuses, il n'y a pas vraiment d'étude faite, ce que l'on peut retenir, c'est la psychose et les carences pour la première catégorie. Pour la deuxième c'est très souvent le sacrifice de leur propre enfant au profit de leur compagnon qu'elle ne veut pas perdre, elle est sous l'emprise d'un pervers.

**Le but de cette motion est :**

de comprendre le mal et de pouvoir intervenir à temps. Il faut comprendre qu'un adolescent en pleine puberté ne comprend pas toujours ce qui lui arrive et n'a pas les armes pour combattre ses pulsions tout seul.

Il faut impérativement que les parents et personnes spécialisées puissent expliquer à ces enfants et adolescents comment fonctionne leur corps et comment trouver un exutoire pour éviter de commettre des agressions sexuelles.

Ce sujet ne devrait plus être tabou, à l'heure où les droits de l'enfant existent. Il ne suffit pas de condamner un enfant ou un adolescent, lorsqu'il y a un acte criminel, mais bien de prévenir le mal, de manière cohérente pour qu'il ne le commette pas. On se doit d'expliquer à nos jeunes, les dégâts irréversibles que cela peut causer pour toute une vie, aussi bien pour la victime que pour l'abuseur.

Cela aura peut-être le pouvoir d'éviter une partie de population d'aller en prison qui est déjà surchargée.

J'espère que cette motion provoquera un débat constructif, afin de prévenir le plus tôt possible ces crimes odieux faits aux enfants qui sont notre avenir.

L'adage est : **mieux vaut prévenir que guérir**. Je n'ai pas la prétention d'avoir toutes les solutions au problème, mais j'espère pouvoir amener une contribution humble pour protéger nos enfants avant qu'ils deviennent réellement victimes.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à cette motion.